DELEGATION DE Monsi	eur Jean-Ch	arles BRON

D-2013/693

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Illuminations de fin d'année 2013. Demande de subvention présentée par les associations de commerçants et artisans. Décision. Autorisation

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce, des activités artisanales et de services, plusieurs associations de commerçants et d'artisans ont présenté des projets d'illuminations des quartiers de la ville.

Comme chaque année, la municipalité souhaite, dans le cadre de son programme de mises en lumière, parer ses rues de décors lumineux, créant ainsi une ambiance chaleureuse à l'occasion de ces fêtes de Noël.

Ce dispositif se décline à deux niveaux :

- la mise en lumière directement par la Ville de quelques sites spécifiques :
 disposition de sapins sur des espaces de centralité ou de proximité, guirlandes ou
 projection de lumière dans les arbres d'alignement de diverses voies ou places, mise en
 œuvre d'illuminations spécifiques sur quelques artères du centre ville.
- 2. <u>l'accompagnement des propositions d'illuminations soumises par les associations de commerçants et d'artisans par l'attribution de subventions municipales selon les critères suivants :</u>
 - à hauteur de 40 % du montant TTC des dépenses pour les associations localisées dans le périmètre du centre ville, et de 60 % du montant TTC des dépenses pour celles situées à l'extérieur, plafonnées à 4 000 € par association,
 - une majoration de 10% pourra également être accordée aux projets d'installation permettant une réduction d'énergie consommée par rapport aux dispositifs des années antérieures. Ce complément de subvention sera calculé au prorata des dépenses éligibles TTC (10%), et le montant total de la subvention municipale ne pourra pas excéder 4 400 € par association.
 - Des dérogations à ces principes pourront être accordées, au cas par cas, pour les rues commerçantes dont la longueur est particulièrement importante.

Vous trouverez, ci-après, l'état récapitulatif des projets et des subventions municipales pour les illuminations 2013.

	PREVISIONNEL 2013						
ASSOCIATIONS	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASSOCIATIONS COMMERCANTS		
	н.т.	T.T.C.	montant	%	montant		
Association des Commerçants du Centre Commercial Mériadeck	4 825,00	5 770,70	2 885	50%	2 885,70		
Association des Commerçants, des Riverains et Sympathisants du Quartier Gambetta	2 880,00	3 444,48	1 722	50%	1 722,48		
Association des Commerçants de la Galerie Commerciale des Grands Hommes	10 250,00	12 259,00	4 400	50%	7 859,00		
Association des Commerçants de la rue Jean-Jacques Rousseau	6 327,04	7 567,14	3 784	50%	3 783,14		
Association Voltaire	5 070,70	6 064,56	3 032	50%	3 032,56		

Association Commerciale Remparts Hôtel de Ville	4 836,23	5 784,13	2 892	50%	2 892,13	
	PREVISIONNEL 2013					
ASSOCIATIONS	MONTANT P		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASSOCIATIONS COMMERCANTS	
	H.T.	T.T.C.	montant	%	montant	
G.I.E. du Centre Commercial Saint Christoly	12 000,00	14 352,00	4 400	50%	9 952,00	
Association des Commerçants de la rue du Temple	3 000,00	3 588,00	1 794	50%	1 794,00	
Association des Trois Conils	9 151,98	10 945,77	4 400	50%	6 545,77	
Com' à St Pierre	11 840,85	14 161,66	4 400	50%	9 761,66	
Association des Exploitants Quai des Marques Bordeaux	22 167,54	26 512,38	4 400	70%	22 112,38	
Association des Commerçants du Grand Parc	4 180,00	4 999,28	3 499	70%	1 500,28	
Association des Antiquaires et Brocanteurs des Chartrons - ABC	2 800,00	3 348,80	2 344	70%	1 004,80	
Association au Service des Chartronnais	6 719,00	8 035,92	4 400	70%	3 635,92	
Les Amis de Fondaudège	10 120,00	12 103,52	4 400	70%	7 703,52	
Association Judaïque Saint-Seurin	5 846,96	6 992,96	4 400	70%	2 592,96	
Association des Commerçants de Saint Augustin	8 301,40	9 928,47	4 400	70%	5 528,47	
Association des Commerçants du Village Saint James	7 020,00	8 395,92	4 400	70%	3 995,92	
Association des Commerçants du Village de Nansouty	2 502,53	2 993,03	2 095	70%	898,03	
Association des Commerces et Services des Bastides	1 597,51	1 910,62	1 337	70%	573,62	
Association des Commerçants de la Barrière Judaïque	8 760,00	10 476,96	4 400	70%	6 076,96	
Association des Commerçants de Caudéran	4 604,66	5 507,17	3 855	70%	1 652,17	
TOTAL	154 801,40	185 142,47	77 639		107 503,47	

Plafond 4 400 euros (avec majoration 10 %)

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées ci-dessus, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

M. BRON. -

Monsieur le Maire, il s'agit comme chaque année du programme d'illuminations et des subventions que nous accordons à 22 associations qui en ont fait la demande.

Cette participation de la Ville se fait à iso budgets par rapport à l'exercice précédent.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Rapidement, Monsieur le Maire. Concernant cette délibération nous apprécions le fait de constater que le budget de subventionnement de la Ville reste pratiquement identique à celui de l'année dernière, autour de 77.000 euros.

C'est une bonne chose, car pour nous l'idée sur les illuminations n'est pas d'enlever l'aspect féerique à cette fête familiale et populaire de Noël en éteignant les lumières, mais de rester dans l'ordre du raisonnable. C'est du reste ce que nous avions dénoncé l'année dernière en constatant que l'Association du Centre Commercial Mériadeck prévoyait un projet de 97.000 euros, si je me souviens bien, alors que les autres associations tournent généralement à moins de 10.000 euros.

Cette année Mériadeck revient à hauteur des autres associations. Cette association ne présente une demande de subvention que pour les illuminations extérieures, nous dit-on, et non pour l'intérieur. Ils rentrent donc dans les clous de cette délibération et reviennent à la raison même de celle-ci qui est d'illuminer les rues de Bordeaux et non pas l'intérieur des centres commerciaux.

Comme quoi nous n'avions pas complètement tort l'année dernière.

Autre exemple, la rue Fondaudège qui avec un budget deux fois moindre que le Quai des Marques réussit à animer ses trottoirs sans forcément en rajouter en illuminations comme c'est le cas sur les quais.

Je rappelle que malgré les leds et autres technologies innovantes qui réduisent la consommation électrique, Noël reste un moment de l'année de grande consommation d'énergies.

Autant célébrer Noël avec un peu de modération et de respect de l'environnement.

M. LE MAIRE. -

Vous votez pour, M. PAPADATO? Abstention

Y a-t-il d'autres abstentions?

(Aucune)

D-2013/694

Exploitation du Marché des Capucins et de ses parcs de stationnement. Rapport Annuel de l'exercice 2012. Information.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par traité de concession du 28 décembre 2007, vous avez confié à la S.A. Les Fils de Madame Géraud, sous forme de délégation de service public, l'exploitation du marché et du parc de stationnement des Halles des Capucins à compter du 1^{er} janvier 2008 pour une durée de 20 ans.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel remis à notre collectivité par le délégataire, est communiqué à l'assemblée délibérante.

1. Les faits marquants de l'année 2012

A l'instar des années précédentes, la notoriété et l'image du marché des Capucins ont continué de progresser témoignant en même temps de la fidélité de la clientèle déjà acquise et de l'intérêt de celle nouvellement séduite.

Un aspect fondamental de la mission du délégataire consiste à conserver l'équilibre devant exister entre les étals pouvant être qualifiés de traditionnels et ceux proposant de la restauration.

Le nombre de commerçants abonnés sous la halle est passé à 91 au 31 décembre 2012, contre 87 au 31 décembre 2011. La totalité des emplacements disponibles a maintenant disparu. Des demandes de place sont en cours d'instruction visant à remplacer des commercants sur le départ.

Une réflexion a été engagée concernant la mise en place de séances de fin de journée. Avant toute décision, celles-ci feront l'objet d'une concertation très approfondie avec l'ensemble des commerçants, dans la mesure où le marché doit, en toute circonstance, proposer un vaste panel de produits à sa clientèle, et que, nombre de commerçants présents très tôt sur le site et employant du personnel, comme les bouchers, charcutiers ou poissonniers, ne sont pas prêts à rouvrir leur étal en fin de journée.

Enfin, par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2011, les tarifs des droits de place du marché et du parc de stationnement ont été revalorisés de 1.5% à compter du 1^{er} janvier 2012.

2. Le suivi technique

Concernant l'entretien courant, des interventions ont été effectuées régulièrement et concernent :

- L'installation de production et de distribution d'eau réfrigérée ;
- La protection incendie, sprinklers et extincteurs ;
- La maintenance des ascenseurs ;
- La détection du CO2 ;
- Les portes basculantes et rideaux du marché;
- Les matériels et logiciels de stationnement ;
- L'entretien périodique de l'étanchéité de la toiture ;
- Le contrôle des installations techniques.

3. Les travaux

L'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour 3475 euros a été réalisée sur l'exercice 2012.

Concernant les travaux de peinture, ceux-ci restent bloqués en attente de la réfection de la toiture. Une expertise indépendante sera diligentée à ses frais par le délégataire pour déterminer l'état de la toiture et envisager les mesures nécessaires.

L'étude qui avait envisagé la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit sera reprise pour voir si cette hypothèse est envisageable. Les résultats de ces études seront présentés à la Ville début 2014.

4. Les données financières

Les recettes d'exploitation totales ont augmenté de 0.44% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 1.105.479 euros au 31 décembre 2012. Hors transferts de charges et assurances, les recettes liées au marché et au stationnement ont progressé de 1.2% sur l'exercice, liées à l'effet combiné :

- augmentation des recettes du marché de +5.6%,
- baisse des recettes de stationnement de 4.3%. Cette baisse s'explique par la diminution des recettes horaires de 3.2 % liée à l'effet tramway, couplée à une régression des recettes abonnés.

Parallèlement, les charges d'exploitation totales ont légèrement diminué (-0,45%) par rapport à 2011. Ceci s'explique par la baisse des achats et charges externes (-5.53%) compensée en partie par l'augmentation des postes « salaires et charges sociales » (+3.47%) et « impôts et taxes » (+1.60%).

Fort de la hausse du résultat d'exploitation (+8.62%) et de la baisse des charges financières (-7,77%), le déficit de l'exercice parvient à se réduire : -8685 euros en 2012 contre -28.783 euros en 2011 soit une amélioration du résultat courant avant impôts de 70%.

Compte de gestion (en euros)	2012	2011
locations emplacements marché	648 238	613 927
recettes parking	445 633	465 831
autres recettes	11 608	20 820
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 105 479	1 100 578
redevance forfaitaire	150	150
achats et charges externes	342 843	362 900
salaires et charges sociales	416 115	402 172
impôts et taxes	34 174	33 637
dotations aux amortissements	193 805	192 726
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	987 087	991 585
RESULTAT D'EXPLOITATION	118 392	108 993
intérêt sur emprunt	122 036	134 156
frais financiers sur report	5 041	3 620
TOTAL CHARGES FINANCIERES	127 077	137 776
RESULTAT COURANT AVANT IS	-8 685	-28 783

Pour votre complète information, vous trouverez ci-joint le rapport annuel d'activité 2012.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. BRON. -

Monsieur le Maire, il s'agit de l'exploitation du marché des Capucins, son rapport annuel.

Ce qui est à souligner dans ce rapport c'est une augmentation du nombre des commerçants qui sont accueillis, qui passent de 87 à 91, rendant les espaces disponibles pratiquement inexistants aujourd'hui.

Il vous est indiqué également que des travaux ont été effectués et que des acquisitions, notamment de matériels de nettoyage à haute pression, ont été réalisées.

Nous attirons surtout votre attention sur le fait qu'avec ces bons résultats finalement nous réduisons le déficit de 28.000 à 8.685 euros, ce qui je crois est un résultat satisfaisant.

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Malgré la concession de service public qui est une officine parisienne, c'est vrai que le dynamisme des Capucins est intéressant sur deux points.

D'abord en ce qui concerne le commerce, ce qui est à constater c'est qu'il y a quand même un cercle vertueux qui s'est mis en place entre l'assiduité des commerçants et la fréquentation du marché.

Je ne suis pas sûr que les chiffres soient les bons. Moi je connais un peu les commerçants. J'ai vu par exemple que M. Bitaud(?) était censé arriver sur le marché des Capucins le 15 juillet 2012. C'est un historique, il est là depuis plus de 10 ans et il est marqué comme nouvel arrivant. Je ne sais pas s'il y a beaucoup d'erreurs comme ça.

De toute façon c'est certainement vrai qu'il y a une nouvelle impulsion.

En ce qui concerne le stationnement, je regrette, je considère que le stationnement qui est limité à une demi-heure pour la gratuité est largement insuffisant. La fréquentation du marché en semaine serait bien supérieure s'il y avait une augmentation du stationnement gratuit.

Par contre, dans les suggestions qui sont envisagées le concessionnaire prévoit que le stationnement résident pourrait être mis en place. Effectivement, il n'est pas mis en place depuis longtemps.

Il est demandé à l'heure actuelle 73 euros pour un stationnement permanent au premier étage. C'est bien supérieur à la logique de ParCub. Moi je souhaite que très rapidement ce soit mis en place, que ce parking soit soumis aux même règles que d'autres parkings sur lesquels on a autorité qu'ils soient concédés ou qu'ils soient de ParCub, et que le stationnement résident y soit la règle. Ça améliorera la situation du concessionnaire et celle des riverains. Merci.

M. LE MAIRE. -

Tout arrive. Je suis heureux d'entendre dire que le marché des Capucins se porte bien.

Et un nouvel exemple de la stigmatisation de l'entreprise privée, le gestionnaire de ce parking est une officine. Vous avez remarqué. Non, c'est une entreprise qui se débrouille plutôt bien dans sa gestion.

M. RESPAUD. -

Parisienne.

M. LE MAIRE. -

Parisienne, mais Bordeaux n'est pas une place-forte qui doit se protéger de toute influence extérieure. Vous me demandez parfois d'aller voir ailleurs ce qui se passe. Parfois on a besoin de gestionnaires qui nous apportent leur savoir-faire. C'est le cas en l'espèce.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Je renouvelle ma demande annuelle lorsque je pose la question d'un tarif résident sur les parkings qui ne sont pas ParCub dans ces différents secteurs. Je considère qu'aujourd'hui si on doit permettre que les véhicules sortent de la voirie il faut absolument favoriser le stationnement résident, notamment dans ces parkings où nous avons un peu la main. Je regrette que nous n'en soyons pas encore là. Merci.

M. LE MAIRE. -

Je parle sous le contrôle de M. BRON, j'ai l'impression que le parking des Capucins est souvent complet, Non ? Le week-end. Donc ça serait faire un cadeau à des visiteurs qui sont là. Je ne vois pas très bien l'intérêt. Et en semaine.... Bon. Nous sommes dans le cadre d'une délégation de service public. On verra comment l'ajuster le cas échéant.

Il n'y a pas de vote. C'est une information.

DELEGATION DE L'EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2012

Article L 1411-3 du Code Général des Collectivités territoriales

- BORDEAUX -

SOMMAIRE:

RAPF	PPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2012	1
1. !	LISTE DES MARCHES	3
2. /	APPLICATION DU CONTRAT	4
2.1 2.2	·-· - ·- ·- ·- ·- · · · · · · · · · · ·	4 4
3. I	EXPLOITATION	5
3.2	.3. Fréquentations et mouvements	5 7
4. 5	SUIVI TECHNIQUE	8
	.1. Entretien courant. Matériel d'exploitation	8 11
5. (COMPTES DE L'EXERCICE AFFERENTS A LA DELEGATION	12
	.1. Commentaires préalables	12 12
6.	SYNTHESE GENERALE	13
	5.1. Analyse qualitative du service	13 13
7	ANNEXES	

1. LISTE DES MARCHES

- Marché des Capucins

2. APPLICATION DU CONTRAT

2.1. Application des tarifs

Les tarifs des droits de place du marché ont été actualisés de 1,5% à compter du 1er janvier 2012. Les nouveaux tarifs ont été fixés par délibération du Conseil municipal du 19 décembre 2011 (ciannexée) après consultation des représentants des commerçants du marché concernant spécifiquement les droits de place.

A cette même date, les seuils et plafonds tarifaires du parc de stationnement ont été également revalorisés de 1,5 % par la même délibération, sans pour autant occasionner un quelconque réajustement effectif des tarifs applicables aux usagers.

En 2012, les recettes ont augmenté de 0,4% par rapport à 2011.

La fin de l'année a été consacrée à la préparation des tarifs de l'exercice suivant dont il sera fait état dans le prochain rapport.

2.2. Autres applications et évolution du contrat

La convention passée avec DISCAP (enseigne Marché U) pour l'amodiation du volume situé dans la halle B s'est poursuivie tout au long de l'exercice. L'occupant s'acquitte régulièrement et sans retard de ses loyers. Le loyer est perçu sur la base d'un intéressement au chiffre d'affaires avec un seuil minimal actualisé.

Le versement de la redevance annuelle forfaitaire a été effectué pour le 31 juillet conformément au contrat. Son montant est justifié en annexe financière du présent rapport.

Il est à noter que le pourcentage de hausse des tarifs est inférieur au calcul de la formule de variation portée au contrat.

D'autre part, les marchands à la charrette ne sont facturés que pour une quote-part de leur surface réelle.

La gratuité d'une demi-heure dans le parc de stationnement reste en vigueur, constituant par ailleurs une dépense de promotion dont les commerçants abonnés ont reconnu la valeur pour l'expansion de leur chiffre d'affaires.

3. EXPLOITATION

3.1. Analyse du contexte et évolutions ponctuelles des périmètres

Aucune modification des périmètres n'est à signaler au cours de l'exercice.

A l'instar des années précédentes, la notoriété et l'image du Marché des Capucins a continué de progresser au cours de cet exercice témoignant, en même temps, de la fidélité de la clientèle déjà acquise, et de l'intérêt de celle nouvellement séduite.

Les actions de communication menées par le délégataire en faveur du marché sont reprises en détail en annexe du présent rapport.

La totalité des emplacements étant maintenant occupée, le nombre et la diversité des commerçants existant a, en effet, encore renforcé le plaisir et l'envie d'acheter.

L'existence de points de restauration et de dégustation, autour de produite régionaux, en nombre plus important est venue encore conforter l'attrait du marché, en en faisant une destination à la convivialité renforcée.

C'est ainsi que les « Capus » sont devenus un véritable lieu de vie que les clients se sont peu à peu approprié, tant pour profiter d'une offre alimentaire abondante que goûter aux différentes cuisines du monde.

Cette mixité et cette diversité, dont les journaux et gazettes spécialisées se font l'écho, est due à la politique active de recrutement de nouveaux commerçants menée par le délégataire depuis de nombreuses années.

Un aspect fondamental de sa mission consiste aussi à conserver l'impérieux équilibre devant exister entre les étals pouvant être qualifiés de traditionnels et ceux proposant de la restauration, ceci pour ne pas rompre le même équilibre existant au niveau des consommateurs : en effet, une clientèle ne doit pas chasser l'autre, au détriment de l'intérêt du marché.

Une raréfaction des surfaces maraîchères dans le périmètre de la Communauté Urbaine et communes avoisinantes ayant été constaté, un autre axe de travail du délégataire a consisté à mener des actions de recrutement en direction des producteurs, ce qui a permis d'augmenter le nombre de ceux fréquentant déjà le marché.

La possibilité d'y trouver des produits locaux et authentiques constitue un axe d'attractivité important du Marché des Capucins, dont la clientèle se félicite.

Il convient de souligner, cette année encore, la complémentarité existant entre le marché des Capucins et le Marché U, ceci au bénéfice, à la fois, des commerçants et des clients du marché.

3.2. Application du règlement et relationnel commerçants

Le règlement des marchés actuellement en vigueur a été fixé par arrêté municipal du 17/05/1999 modifié le 17/02/2006 concernant les horaires d'arrêt des ventes et d'évacuation des commerçants.

Différents aménagements y ont été apportés depuis, notamment au regard de l'allongement des horaires, principalement au bénéfice des points de restauration et des étals pratiquant la dégustation sur place.

L'entrée en vigueur à compter de 2010 du décret n°2009-194 du 18 février 2009 relatif à l'exercice des activités commerciales et artisanales ambulantes a introduit des modifications quant à la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale (arrêté du 21 janvier 2010).

En outre, les règles d'attribution des emplacements pourraient être simplifiées pour mieux tenir compte de la qualification professionnelle et de l'activité proposée par les candidats en vue de compléter et diversifier l'offre commerciale déjà présente sur site et mieux répondre à la demande de la clientèle.

Les marchés appartenant au Domaine Public, la Loi et la règlementation applicables donnent au Maire et à la Collectivité l'ensemble des pouvoirs de police et prérogatives de puissance publique, qui ne peuvent ainsi être délégués. Le contractant de la Ville, ne pouvant ainsi bénéficier d'une subrogation de la Collectivité du présent chapitre, intervient dès lors en appui de cette dernière pour la mise en œuvre des dispositions règlementaires sur le marché.

Le Délégataire émet, suite à certains constats sur le terrain ou de manière préventive, diverses notes circulaires périodiques diffusées auprès des commerçants pour leur rappeler leurs obligations. Les nouveaux abonnés sont informés systématiquement du contenu du règlement. Les rappels sont aussi effectués sur le terrain par le régisseur directement auprès des contrevenants détectés. Enfin, lorsque la situation l'exige à propos d'un commerçant récalcitrant, un courrier de mise en demeure lui est transmis.

A l'issue de ces interventions systématiques et sur le terrain, la démarche devant un refus persistant de se conformer aux dispositions du règlement, il est impératif de procéder à l'application des sanctions prévues et pouvant aller jusqu'à l'exclusion d'abord provisoire puis de longue durée de l'intéressé. Ces sanctions, pour les mêmes raisons de prérogatives de puissance publique, sont à prononcer par le Maire. L'application de ces sanctions est une nécessité, d'une part pour punir un comportement déviant, d'autre part pour que l'exemplarité de la mesure ait tous effets pédagogiques sur le terrain et évite une décrédibilisation des efforts accomplis voire la répétition des événements devant une éventuelle impunité.

Le Délégataire transmet à cet effet les éléments du dossier au Maire et justifications utiles en cas de recours éventuel.

Il est rappelé que le délégataire avait été amené à demander à la Ville, par courrier en date du 12/12/2011, de prononcer l'expulsion d'un commerçant présentant plusieurs mois de retard de paiement de ses droits de place et ayant laissé son étal fermé pendant près de douze semaines consécutives sans en informer délégataire.

L'arrêté correspondant ayant été pris par la Ville dans le courant de l'exercice, le commerçant en cause a quitté le marché depuis, permettant d'attribuer son emplacement à un autre, plus respectueux du règlement et de l'intérêt du marché.

Des progrès importants doivent être constatés concernant ce qu'il convenu d'appeler l'assiduité des commerçants : seule une poignée d'entre eux ne respectent pas l'obligation qui leur est faite d'être présents au moins cinq jours dans la semaine, des sanctions devant être prises à l'encontre des deux seuls ne venant que le samedi et dimanche.

Cette très nette amélioration n'a pu se réaliser que grâce à une action concertée entre la Ville et le délégataire, même si le très bon niveau d'activité du marché a également contribué à cette amélioration.

Comme les années passées, deux autres axes de rappel au règlement font l'objet de d'actions répétitives :

- Des rappels au respect des horaires de début et de fin d'activité, ainsi qu'à la non délivrance de boissons alcoolisées en dehors des repas, font l'objet de rappels constants, sans résultats probants en raison de l'absence de contrôles diligentés par la collectivité,
- Les « vendeuses » à la charrette sont régulièrement rappelées à l'ordre concernant la propreté de leur étal et les immondices stockés à proximité, l'amélioration se faisant, là aussi, attendre.

Malgré l'article 8 du règlement du marché, stipulant que « l'exploitation d'un étal sur le domaine public ne donne pas lieu à propriété commerciale », nous sommes périodiquement saisis, par les commerçants eux-mêmes ou les « acquéreurs » potentiels de leur emplacement, de demandes d'achat ou de vente — ou location gérance — de fonds de commerce.

De telles actions, souvent renforcées par des insertions dans la presse spécialisée – telle que « Le bon coin » ! - sont susceptibles de donner lieu à des transactions illicites, qui ne peuvent donc être tolérées.

Le régisseur effectue aussi sur le terrain un contrôle périodique des documents autorisant les commerçants à exercer une activité commerciale sur le Domaine Public, et que ceux-ci doivent présenter conformément au règlement des marchés. Les contrôles relatifs à la qualité des marchandises, l'hygiène, la situation fiscale et sociale des commerçants ne sont pas du ressort du Délégataire, mais des administrations compétentes auxquelles le Délégataire communique les coordonnées de tout commerçant objet d'une enquête ou facilite l'accès au marché sur toute demande.

Une concertation constante a lieu entre le délégataire et les commerçants du marché, qui s'exprime, à la fois, directement et au jour le jour de façon informelle sur le site, mais aussi au travers de réunions régulières de la commission tripartite, réunissant les représentants de la Ville, des commerçants élus et du délégataire ; deux commissions formelles se sont tenues en 2012, les 22 mai et 5 décembre.

3.3. Fréquentations et mouvements

Pour ce qui se rapporte à la fréquentation des commerçants abonnés sur la Ville, un état est joint au présent rapport, cette liste répertorie l'ensemble des commerçants arrivés, présents ou partis au cours de l'exercice. Pour chacun figurent les dates des mouvements intervenus (arrivées et départs) durant l'année 2012.

Le nombre de commerçants abonnés sous la halle a poursuivi sa progression pour atteindre 91 au 31 décembre 2012 (au lieu de 87 à la même époque de 2011), la totalité des emplacements disponibles ayant maintenant disparu.

Notamment, certains emplacements précédemment occupés par des installations frigorifiques ont été libérés, autorisant de nouveaux commerçants à s'installer.

Comme déjà indiqué au chapitre 3.1, le délégataire a décidé, cette année encore, de permettre à des spécialités nouvelles toujours plus nombreuses, de venir s'installer au marché, allant ainsi au-devant des attentes de la clientèle : épicerie Bio, cuisine orientale, épicerie fine, fromagerie, boulangerie Bio sont arrivés, ainsi que trois nouveaux producteurs.

Au-delà des mouvements intervenus, un état de la répartition des commerçants par type d'activité est joint en annexe, mettant ainsi en évidence la diversité de l'offre de produits et d'opportunités de dégustation offerts aux consommateurs.

Des demandes de place sont en cours d'instruction, visant à remplacer des commerçants sur départ.

Avec l'approche de cette situation d'occupation importante, il était inévitable que des tentatives de spéculation apparaissent de la part de certains commerçants voulant soit quitter le marché pour retraite, soit simplement par intérêt financier individuel, en exigeant de possibles candidats le versement de sommes indues ou dépassant la valeur d'une reprise de matériel. Il est rappelé que le marché appartient au domaine public, et qu'aucune propriété commerciale n'est accordée aux occupants. Pour respecter le cadre légal, le règlement n'a pas prévu le droit pour un commerçant de transférer son emplacement.

L'exercice 2012 a été marqué par de fortes intempéries au cours du premier trimestre et des mois de juillet, août et décembre, accentuant ainsi certaines variations à la baisse de la fréquentation.

Une réflexion s'est engagée concernant la mise en place de séances de fin de journée ; avant toute décision, celles-ci feront l'objet d'une concertation très approfondie avec l'ensemble des commerçants, dans la mesure où le marché doit, en toute circonstance, proposer un vaste panel de produits à sa clientèle, et que, nombre de commerçants présents très tôt sur le site et employant du personnel, comme les bouchers, charcutiers ou poissonniers, ne sont pas prêts à rouvrir leur étal en fin de journée.

3.4. Personnel d'exploitation

L'équipe affectée au secteur d'exploitation est constituée de :

- un responsable régional appuyant le responsable d'exploitation : Mr Pierre CHEVALIER
- un responsable d'exploitation : Mr Lionel LEVEL
- un responsable d'exploitation adjoint : Mr Jérôme GESTRAUD
- un responsable technique : Mr David Ben FALAMI
- huit agents d'exploitation

soit un effectif de douze salariés, étant précisé que pour certains d'entre eux la notion de temps partiel correspond au besoin du service.

4. SUIVI TECHNIQUE

4.1. Entretien courant. Matériel d'exploitation

Comme pour les exercices antérieurs, les interventions d'entretien courant ont été effectuées régulièrement, dans le cadre du contrat, ainsi que dans celui de différents contrats de maintenance qui continuent de couvrir les installations et le matériel du site des Capucins :

- Installation de production et de distribution d'eau réfrigérée,
- Protection incendie, sprinklers et extincteurs,
- Maintenance des ascenseurs,
- Détection du CO2,
- Portes basculantes et rideaux du marché,
- Matériels et logiciels de stationnement,
- Entretien périodique de l'étanchéité de la toiture,
- Contrôle des installations techniques.

Au cours de l'exercice ont été réalisés, pour l'essentiel, les interventions et travaux d'entretien suivants, avec une attention particulière apportée aux aspects sécurité :

Contrat d'Abonnement APAVE pour l'année 2012 :

Vérification Périodique réglementaire des installations électriques au titre des établissements recevant du public et de celui de protection contre les risques d'incendie et de panique.

Parc de stationnement :

Vérification des équipements de transport mécanique et des équipements de sécurité incendie Vérification périodiques des installations d'extinction automatique à eau – type sprinkler.

Intervention société ATIENZA:

Remplacement de 3 RIA en novembre 2012

Intervention société AXIMA Réfrigération

En plus du contrat de maintenance, intervention pour réparation de fuites sur le circuit d'eau glacée en mai 2012.

Intervention de la société CHRONO FEU:

Remplacement de l'extincteur N°12 le 16 novembre 2012.

Vérification annuelle des extincteurs pour l'ensemble du parc de stationnement.

Intervention de la société DA CUNHA

Pose d'un caniveau à grille et ouverture d'un passage de 80 cm sur le marché en mars 2012. Réparation de marches au mortier et création de 2 grilles de ventilation dans un local en mars 2012

Intervention de la société DRÄGER

Contrat d'entretien et révision du matériel de détection de gaz et ou de protection respiratoire pour l'année 2012.

Intervention de la société DYADE

Contrat de support technique Logiciel d-Park Site pour l'année 2012

Intervention de la société DESIGNA (Installations/logiciels parking)

1 forfait Migration monétique IP 2012 – Routeur D-Link Dir-100 le 9 mai 2012

Fourniture ticket standard le 21 mars, le 31 mai et en novembre 2012

Prestations maintenance du 01/01/12 AU 31/12/12

Interventions sur transactions CB en septembre 2012

Intervention société EEA

Nombreuses interventions sur:

Vérification et réparation sur des boites au niveau des caméras et dépannage et remplacement d'un transformateur, mise en place d'un coffret électrique et fournitures.

Remplacement des éclairages sécurités et tube fluo, dans parking et isolation ligne en courtcircuit, changement des 16 enveloppes des sélecteurs des rideaux électriques.

Fourniture de 12 blocs d'éclairage de sécurité en mars, et travaux sur un stand du marché.

Remplacement d'une boite de dérivation en toiture et remplacement de 2 luminaires.

Dépannages et remplacements divers.

Alimentation de 2 chambres froides au parking sous-sol.

Fourniture de 3 RIA le 15 novembre 2012

Société MAGNETA

Contrat Téléphone GSM TWING ALERT PRO – GPS –USB, pour sécurité « personnel isolé », en juin 2012

Société PROTEC FEU

Visite annuelle de la protection incendie pour l'année 2012

Société PORTIS

Contrat d'entretien portails, portes diverses et rideaux métalliques pour l'année 2012 Mise en sécurité de l'installation,

Suspension de 2 vantaux sur le renfort du linteau, changement des 4 pivots avec les supports, Remise en place des vantaux et du pignon sur son roulement et de la chaine et soudure.

Société SAVN

Interventions sur le compacteur OM:

Remise en place d'un vérin et remplacement de la chaîne de retenue des tôles intermédiaires, du joint de trappe à vérin et remplacement des flexibles du vérin.

Réparation du système d'accrochage et du retour au point neutre de la clé.

Contrôle fonction compacteur, des pressions, dépose vanne PESSOR, et nettoyage circuit. Remplacement de la pompe hydraulique, réglage.

Société SECURITAS ALERT SERVICES (prestations de télésurveillance pour l'année 2012)

Entreprise SERRANO (Toiture)

Contrat d'entretien vérification toitures terrasses et auvent pour l'année 2012 Travaux d'entretien et de réparation sur la toiture, notamment en juillet 2012

Société SOS HYGIENE CHIMIE - Désinfection pour blattes en novembre 2012

Société SPELEM

Contrat de maintenance sur onduleurs éclairage de sécurité RIELLO UPS et APS du 01/07/12 au 31/12/12

Société SPIE

Dévoiement d'une alimentation stand et d'un coffret sur un stand en novembre 2012

Société TENNANT (Balayeuse aspirateur de trottoir)

Changement du différentiel plus pièces

Dépose et remontage éclisse, changement des câbles brosses, dépose amortisseur Nettoyage machine, recherche de fuite hydraulique, changement joint torique, vérification du niveau d'huile hydraulique

Remise en état support brosses, humectage, graissage, changement sac extérieur et réglage Remplacement de la courroie d'alternateur, remplacement du filtre à air Remplacement d'un diffuseur d'eau, contrôle des connectiques le 17 octobre 2012

Société TYCO

Contrat vérification des RIA sur une installation sprinkler pour l'année 2012 Contrat vérification sprinkler, d'entretien 1/3 triennal des installations extincteurs automatiques et entretien du groupe motopompe diésel pour l'année 2012 Intervention sur l'armoire électrique pompe jockey.

Société TYSSENKRUPP Ascenseurs

Exécution du contrat d'entretien des ascenseurs période du 01/01/12 au 31/12/12

Bureau VERITAS

Contrôle des installations électriques, sprinkler, détection incendie, ascenseurs, installations électriques, Compacteur et CO2 pour l'année 2012.

Diverses vérifications périodiques, formations du personnel et mise à jour de l'évaluation des risques (décret du 5/11/01 le 18 septembre 2012).

4.2. Travaux

4.2.1 - Etat d'avancement des travaux sur l'exercice 2012

En marge des interventions d'entretien des installations et du matériel d'exploitation mentionnées au chapitre précédent, il a été procédé à l'achat d'un nettoyeur haute pression pour la somme de 3475€ au cours de l'exercice écoulé.

Il convient, cette année de nouveau, d'attirer l'attention de la Ville de Bordeaux sur le fait que les travaux d'entretien d'étanchéité exécutés par le délégataire ne suffisent plus à empêcher l'eau venant de la toiture de couler dans les allées du marché et sur les étals des commerçants.

En effet, l'eau s'infiltre aussi, comme déjà exposé en 2011, par l'intérieur des poteaux, transitant directement sur le marché par ce cheminement, sans passer au préalable par le sol du parc de stationnement. L'étanchéité de la toiture - d'origine et mal conçue : un simple feuille d'aluminium recouverte de bitume - n'est plus assurée.

L'exécution de travaux de peinture reste donc bloquée en attente de la réfection de la toiture.

D'autre part, certaines interventions d'entretien incombent aux commerçants eux-mêmes.

En dépit du fait que les obligations en matière de conformité des étals et équipements personnels ou d'hygiène et sécurité relèvent de chaque occupant et n'incombent pas directement au Délégataire, ce dernier intervient régulièrement auprès des commerçants pour les sensibiliser au respect de ces devoirs.

Ainsi à titre d'exemple, le délégataire profite de chaque moment d'échange avec les commerçants, pour opérer cette sensibilisation en matière, non seulement de nettoyage, mais aussi de vérification des installations électriques.

Concernant ce dernier point, il faut déplorer, au regard de cet aspect important de la sécurité, le manque de réactivité et de coopération des commerçants de la halle lorsqu'il s'agit de faire examiner la conformité de leurs installations par le bureau de contrôle mandaté à cet effet : beaucoup trop d'entre eux tardent, en effet, à faire lever les réserves dont leurs installations font l'objet.

4.2.2 - Perspectives 2013

Une expertise indépendante sera diligentée à ses frais par le délégataire pour déterminer l'état de la toiture et envisager les mesures nécessaires.

L'étude qui avait envisagé la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit sera reprise pour voir si cette hypothèse est envisageable. Les résultats de ces études seront présentés à la Ville début 2014.

5. COMPTES DE L'EXERCICE AFFERENTS A LA DELEGATION

5.1. Commentaires préalables

On trouvera en annexe un bilan complet des actions de communication financées par l'entreprise, et ayant préalablement fait l'objet d'une concertation avec les représentants des commerçants, que ce soit en commission de marché ou au travers de consultations directes.

Concernant la représentation des documents comptables aux commerçants abonnés (droits de place et prestations diverses), il est rappelé que le décompte détaillé et personnalisé est remis systématiquement aux intéressés lors des modifications tarifaires, des modifications d'étal ainsi qu'à tout nouvel abonné.

L'augmentation de l'image et de la notoriété du marché témoignent de la pertinence des actions entreprises.

5.2. Comptes de l'exercice

Le rapport financier (recettes-dépenses) est présenté selon les normes du plan comptable de 1982 et annexé audit rapport.

Les recettes globales du marché et du parc de stationnement, hors transferts et remboursements de charges, mettent en évidence une augmentation réduite à 1,2% cette année résultant des choix tarifaires cités au chapitre 2.

Cette moindre augmentation cette année est due à la chute, importante, des recettes de stationnement, tant horaires qu'abonnés.

En effet, les recettes du marché progressent de 5,6% de leur côté, alors que celles du parc de stationnement diminuent de 4,3%, effaçant, et même bien au-delà, le gain provisoire de l'exercice précédent.

En plus de la diminution des recettes horaires (- 3,2%), représentative de l'incidence, durable, de l'effet tramway, on constate aussi cette année une régression des recettes abonnés ; celle-ci est due, d'une part à la fin d'un contrat collectif conclu avec un bailleur social (Gironde Habitat), de l'autre, et surtout, au fait que le délégataire avait, jusqu'à présent, renoncé à proposer des abonnements « résidents », alors que les parcs de stationnement concurrents situés à proximité le font.

Cette politique de stationnement visait à laisser suffisamment de places disponibles à la clientèle les jours de marché, alors même que l'octroi d'une demi-heure gratuite, ne procurait, en contrepartie, aucune recette au délégataire.

La riqueur de gestion des charges permet de limiter la perte de l'exercice.

6. SYNTHESE GENERALE

6.1. Analyse qualitative du service

L'entreprise délégataire intervient dans les domaines prévus au contrat : le placement, la perception des droits de places, la fourniture et la mise en place éventuelles de matériel aux commerçants, les interventions d'entretien précisées, le nettoyage des lieux une fois la séance de marché achevée et d'autres interventions complémentaires telles que la réalisation d'opération d'animation ou de communication.

6.2. Indicateurs qualitatifs

Pour cette analyse, il convient de se référer aux différents courriers enregistrés au cours de l'exercice :

- Courriers de la Ville au délégataire
- Courriers du délégataire à la Ville
- Courriers du délégataire à des commerçants
- Rappels au règlement effectués par le délégataire avec information transmise à la Ville
- Demandes de sanction à l'encontre de commerçants transmises à la Ville
- Sanctions prises par la Ville à l'encontre de commerçants ayant fait l'objet d'une communication au délégataire
- Courriers divers.

7. ANNEXES

- Liste des commerçants abonnés,Répartition des commerces
- Rapport financier,
- Tarifs,Bilan d'activité des opérations d'animation.

MARCHE DES CAPUCINS VILLE DE BORDEAUX

HALLE A

ATT EL MOKHTAR Bouchta		•				•
ATT EL MOKHTAR Bouchtra Bertrand East Anturals Bertrand 28/01/2008 Productour viliculteur	Nom	PRENOM	SOCIETE	DEBUT	FIN	ACTIVITE
ARDURATS				,		
AUDERERT Jean	ARDURATS	Bertrand	End Ardurals Badrand	26/01/2008		
AXISA AII AYA AII AND BADETS Daniel BADETS SA AISÉA ANTHE Valérie BERNATHE Valérie BERLUYEUX Thiory Les Délicas d'Antian 14/05/2008 BERRAULUX Thiory BERLOYEUX Patrick Ent D'En Jucquet BERNAGAUD Siéphanie BOUKRAB ET LYAZID SARL BELHARRA SON SON SON SARL BELHARRA SON	AUDEBERT	Jean		01/11/2002		
AYA Ali 09/01/2009 Restauration sur place of à emporter BADETS Daniel BADETS A 01/05/1996 Volailler BARTHE Velérie 01/05/1996 Vente de fromages et épicarie fine BEAUVEUX Thierry Les Délécas d'Antan 14/05/2008 Charcutier-Trailleur BECOYE Patrick Earl D'En Jacquat 08/07/2005 Prod. Cararda BERENGURE Philippe 01/02/2008 30/06/2009 Aplculteur BERNAGAUD Stéphanie 05/12/2009 31/05/2012 Prod. Cararda BERTALI Annie Boucher 01/04/1997 Charcutiler BERTAU Annie Boucher 15/07/2012 Boucher BOUKRAB ET LYAZIOI SARL BELHARRA 14/03/2009 31/01/2011 Patisserie BOUTIN Michel 01/05/1996 Maraicher BRUNET Eric La Trossp Flaurio 01/05/1999 Produits régionaux BRUNET Jérôme Sarl Geuller et Successaur 29/07/2009 Produits régionaux BRUZAUD </td <td>AXISA</td> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td>	AXISA		-			
BADETS Daniel BADETS SA 01/05/1996 Volailler BARTHE Valérie 01/02/2012 Vente de fromages et épicaria fine BEAUVIEUX Thiarry Les Délicas d'Antan 14/05/2008 Charcutier-Traiteur BECOVE Patrick Eart D'En Jacquet 08/07/2005 Prod. Capards BERRAGUER Philippe 01/02/2008 30/06/2009 Aplicutieur BERRAGUD Stéphanie 05/12/2009 31/05/2012 Prod. Rég. Du Gers BERTAU Annie Bouchchart. Capuchs 01/04/1997 Charcutier Charcutier BERTAU Annie Bouchchart. Capuchs 15/07/2012 Boucher Charcutier BITAUD Yannick Eud Billaud Yandrék 15/07/2012 Boucher Boucher BOUKRAB ET LYAZIDI SARL BELHARRA 14/09/2009 31/07/2011 Päässerie BOUTIN Milchel 01/05/1995 Maraicher BRUN Eric La Trassa Flaute 01/05/1996 Produlis régionaux BRUN Eric La Trassa Flaute <td>AYA</td> <td>Ali</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	AYA	Ali				
BARTHE	BADETS	Danlel	BADETS SA	01/05/1996		
BECOYE Palitick Entit D'En Jacquat 09/07/2005 Prod. Canards BERENGUER Philippe 01/02/2008 30/06/2009 Apteulteur BERNAGAUD Stéphanle 05/12/2009 31/05/2012 Prod. Rég. Du Gers BERTAU Annie BoudvCharc. Capucins 01/04/1997 Charautier BITAUD Yannick Eut Blioud Yanzick 15/07/2012 Boucher BOS Philippe 01/05/1996 Hullres BOUKRAB ET LYAZIDI SARL BELHARRA 14/03/2009 31/01/2011 Produits regionaux BOUTIN Michel 01/05/1996 Maralcher BRUCA La Tresso Fleutsto 01/05/1999 Produits régionaux BRUNET Sont Viendes et Diatribution 01/05/1999 Fleurista BRUNET Jérôme Sont Gauller et Successaur 29/07/2009 31/07/2011 Chercutler BRUZAUD Valérie SARL LES CAPUCINES 01/05/1996 Volaillier CALLE ARAGON Aurore 28/02/2010 01/07/2011 Producteur Maraicher	BARTHE	Valêrle		i		
BERENGUER Philippe 01/02/2008 30/06/2009 Aptaulteur BERNAGAUD Sléphanie 05/12/2009 31/05/2012 Prod. Rég. Du Gers BERTAU Annie Bouchychare. Capucins 01/04/1997 Charcutiler BITAUD Yannick Euff Blaud Yanzick 15/07/2012 Boucher BOS Philippe 01/05/1996 Hultres BOUKRAB ET LYAZIDI SARL BELHARRA 14/03/2008 31/01/2011 Pătisastie BOUKRAB ET LYAZIDI SARL BELHARRA 14/03/2008 31/01/2011 Pătisastie BOUTIN Michel 01/05/1996 Maralcher BRUACA Isaballe 01/05/1996 Prodults régionaux BRUN Eric La Trasso Flaute 01/05/1999 Producits régionaux BRUNET Sant Vierdes et Buczessaur 01/05/1999 Producits régionaux BRUZAUD Valiérie Sant LES CAPUCINES 01/05/1999 Norizont PRUZAUD Valiérie SARL LES CAPUCINES 01/03/2012 Producitur Maraicher CALLE ARAGON	BEAUVIEUX	Thierry	Les Dôlicas d'Anten	14/05/2008	•	Charcutler-Tralleur
BERENGUER Philippe 01/02/2008 30/06/2009 Aptaulteur BERNAGAUD Sléphanie 05/12/2009 31/05/2012 Prod. Rég. Du Gers BERTAU Annie Bouchychare. Capucins 01/04/1997 Charcutiler BITAUD Yannick Euff Blaud Yanzick 15/07/2012 Boucher BOS Philippe 01/05/1996 Hultres BOUKRAB ET LYAZIDI SARL BELHARRA 14/03/2008 31/01/2011 Pătisastie BOUKRAB ET LYAZIDI SARL BELHARRA 14/03/2008 31/01/2011 Pătisastie BOUTIN Michel 01/05/1996 Maralcher BRUACA Isaballe 01/05/1996 Prodults régionaux BRUN Eric La Trasso Flaute 01/05/1999 Producits régionaux BRUNET Sant Vierdes et Buczessaur 01/05/1999 Producits régionaux BRUZAUD Valiérie Sant LES CAPUCINES 01/05/1999 Norizont PRUZAUD Valiérie SARL LES CAPUCINES 01/03/2012 Producitur Maraicher CALLE ARAGON	BECOYE	Patrick	Earl D'En Jacquet	08/07/2005		Prod. Canards
BERTAU	BERENGUER	Philippa		01/02/2008	30/06/2009	Apiculteur
BITAUD Yannick	BERNAGAUD	Stéphanie		05/12/2009	31/05/2012	· Prod. Rég. Du Gers
BOS	BERTAU	Annia	Bouch/Chare, Capucins	01/04/1997		Charautler
BOUKRAB ET LYAZID SARL BELHARRA 14/03/2009 31/01/2011 Pâtisserie	BITAUD	Yannick	Eurl Bliand Yangick	15/07/2012		Boucher
BOUTIN Michel 01/05/1996 Maraicher BROCA Isebelle 01/12/2009 Produits régionaux BRUN Eric La Trosso Flaute 01/05/1999 Fleurista BRUNET Soil Viandes at Distribution 01/05/1999 30/09/2011 Tripler BRUNET Jérôme Sarl Gauller et Succassaura 29/07/2008 31/07/2011 Chercutier BRUZAUD Valérie SARL LES CAPUCINES 01/05/1996 Volailler CAILLE Yannick 01/03/2012 Producteur Maraicher CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Productier CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Treiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SCEURS DEG ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exoliques CHICHE Sari Fortin 11/06/2005 Polssonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits	BOS	Philippe		01/05/1996		Hultres
BROCA Isabelle 01/12/2009 Produits régionaux BRUN Eric La Trasso Flaute 01/05/1999 Flauriste BRUNET Sont Viundes et Distribution 01/05/1999 30/09/2011 Tripler BRUNET Jérôme Sant Gauller et Successeurs 29/07/2008 31/07/2011 Chercutier BRUZAUD Valérie SARL LES CAPUCINES 01/05/1996 Voiaillier CAILLE Yennick 01/03/2012 Producteur Maraîcher CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Productrice CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Traiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SCEURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE Sarl Fardin 11/06/2005 Polssonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOPLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2003 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnima 01/12/2003 <td< td=""><td>BOUKRAB ET LYAZID</td><td>) </td><td>SARL BELHARRA</td><td>14/03/2008</td><td>31/01/2011</td><td>Pālisserie</td></td<>	BOUKRAB ET LYAZID)	SARL BELHARRA	14/03/2008	31/01/2011	Pālisserie
BRUN Eric La Trasso Flaute 01/05/1999 Flauriste BRUNET Sont Vinendes at Distribution 01/05/1999 30/09/2011 Tripler BRUNET Jérôme Sant Gauller et Successaura 29/07/2008 31/07/2011 Chercutier BRUZAUD Valérie SARL LES CAPUCINES 01/05/1996 Volailler CAILLE Yannick 01/03/2012 Producteur Maraîcher CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Productice CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Treiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SCEURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE Sant Forth 11/06/2005 Polssonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnima 01/12/2003 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/201	BOUTIN	Michel		01/05/1996		Maraicher
BRUNET Soit Viendes at Distribution 01/05/1999 30/09/2011 Tripler BRUNET Jérôme Soit Gauller et Successaurs 29/07/2008 31/07/2011 Charcutier BRUZAUD Valérie SARL LES CAPUCINES 01/05/1996 Voiallier CAILLE Yannick 01/03/2012 Producteur Maraîcher CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Productice CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Treiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE Sart Farth 11/06/2005 Polssonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnima 01/11/2003 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italienne DAVID Daniel Chaucroute et Cla	BROCA	Isebelle		01/12/2009		Produits régioneux
BRUNET Jérôme Sarl Gauller et Successaurs 29/07/2008 31/07/2011 Chercutier BRUZAUD Valérie SARL LES CAPUCINES 01/05/1996 Voialiller CAILLE Yannick 01/03/2012 Producteur Maraîcher CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Producteur Maraîcher CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Traiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE Sant Fortin 11/06/2005 Polasonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnima 01/11/2003 Maraicher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Chaucroute et Cla 01/05/1996 <	BRUN	Eric	La Trassa Flavala	01/05/1999		Fleuriste
BRUZAUD Valèrie SARL LES CAPUCINES 01/05/1986 Voiailler CAILLE Yannick 01/03/2012 Producteur Maraîcher CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Productice CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Traiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnima 01/11/2003 Maraîcher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraîcher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine italianne DAVID Daniel Chaucroute et Cla 01/05/1996 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1996 Maraîcher <td>BRUNET</td> <td></td> <td>Sent Vlandes et Distribution</td> <td>01/05/1999</td> <td>30/09/2011</td> <td>Tripler</td>	BRUNET		Sent Vlandes et Distribution	01/05/1999	30/09/2011	Tripler
CAILLE Yannick 01/03/2012 Producteur Maraîcher CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Productrice CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Traiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Polssonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnima 01/11/2003 Maraicher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italienne DAVID Daniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1996 Maraicher DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher Charculler	BRUNET	Jérôme	Sort Gauller at Successaura	29/07/2008	31/07/2011	Charculier
CALLE ARAGON Aurore 26/02/2010 01/07/2011 Productice CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Treiteur-plats à emporter CHERUBIN CInthia SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE Sent Fordin 11/08/2005 Polssonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnima 01/11/2003 Maralcher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maralcher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Chaucroute et Cia 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maralcher DARTOUTE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	BRUZAUD	Valèrie	SARL LES CAPUCINES	01/05/1996		Volallier
CHAUDET François SARL SPC 07/05/2009 01/12/2009 Traiteur-plats à emporter CHERUBIN Cinthia SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE Sari Fartin 11/08/2005 Poissonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exoliques DABO Magnima 01/11/2003 Meraicher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher CHAUDET SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	CAILLE	Yannick		01/03/2012		Producteur Maraîcher
CHERUBIN Cinthia SARL SŒURS DES ILES 01/03/2009 01/09/2009 Produits exotiques CHICHE Sart Fortin 11/08/2005 Poissonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justine 01/12/2008 31/01/2011 Produits exotiques DABO Magnime 01/11/2003 Maralcher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maralcher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maralcher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	CALLE ARAGON	Аигоге		26/02/2010	01/07/2011	Productrice
CHICHE Seat Forth 11/08/2005 Poissonnier COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2008 31/01/2011 Produits exoliques DABO Magnima 01/11/2003 Maraicher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Chaucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Prodults et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	CHAUDET	François	SARL SPG	07/05/2009	01/12/2009	Traiteur-plats à emporter
COLLETTE Jean Marie SARL SOCOFLEURS 01/02/2012 Fleuriste COMTOIS Justina 01/12/2006 31/01/2011 Produits exoliques DABO Magnima 01/11/2003 Meralcher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Meralcher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Prodults et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maralcher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	CHERUBIN	Cinthia	SARL SŒURS DEG ILES	01/03/2009	01/09/2009	Produits exotiques
COMTOIS Justina 01/12/2006 31/01/2011 Produits exoliques DABO Magnima 01/11/2003 Maraicher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charcuiller	CHICHE		Sad Fadin	11/06/2005		Polssonnler
DABO Magnima 01/11/2003 Maraicher DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Prodults et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculter	COLLETTE	Jean Marle	SARL SOCOFLEURS	01/02/2012		Fleuriste
DANIEL J. Jacques 01/05/1996 Maraicher DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italianne DAVID Daniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charcutier	COMTOIS	Justina		01/12/2008	31/01/2011	Produits exoliques
DARTOUT Nicolas SARL FAITU 27/10/2011 Epicerie Fine Italienne DAVID Deniel Choucroute et Cla 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	DABO	Magnima		01/11/2003		Maraicher
DAVID Daniel Chaucroute et Cia 01/09/2010 30/03/2012 Produits et épicerie fine DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didier 01/05/1996 Marsicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	DANIEL	J. Jacques		01/05/1996		Maralcher
DECROTY Denis 01/05/1999 Fruits et légumes DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	DARTOUT	Nicolas	SARL FAITU	27/10/2011		Epicerie Fine Italianne
DELAS Didler 01/05/1996 Maraicher DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	DAVID	Daniel	Choucroule et Cla	01/09/2010	30/03/2012	Produlis et épicerie fine
DE WILDE SARL THELIS 01/04/2003 Charculler	DECROTY	Denis		01/05/1999		Frulls et légumes
	DELAS	Didler		01/05/1996		Maralcher
DEWELLE Jean Michel 01/08/2009 · Fleuriste	DE WILDE		SARL THELIS	01/04/2003		Charcutler
	DEWELLE	Jean Michel		01/08/2009		· Fleurisle
DIALLO Alssaiou 01/12/2007 Plais espagnois	DIALLO	Alssalou		01/12/2007	سون	Plais espagnois
DIGNAC Gérard SARL SODEVAL 01/08/1999 Charcutler	DIGNAC	Gérard	SARL SODEVAL	01/08/1999		Charculler
DUCOURNEAU Plerrette Vignobles BUCOURNEAU 01/05/1986 Meraicher	DUCOURNEAU	Plerrette	Vignoblas BUCOURNEAU	01/05/1996		Meralcher
DUGAY Marie Claude 01/05/1996 Mareicher	DUGAY	Marie Claude		01/05/1996		Maraicher

			•	-		•	
			÷			ı	
			·				
			•				•
		,	•				
		Ι	T		T	T	1
	DUJARDIN	Patrick	LC DISTRIBUTION	01/05/2009		Boulanger/patissler	
		Xavler	- ' '	01/04/2012		Producteur Maraicher	1
	DUPUY		Malson du Pata Négra	24/06/2011		Cherc Irest, de produits du S.O et Espagne	1
	DUROUSSEAU .	Henri		01/05/1996		Maraicher	1
		Martial .	Saveurs Prigontines	01/04/2001		Maraicher	
		Abdelhalim	 	26/08/2008		Polssonnier	1
	GADY.	Didier	<u> </u>	09/06/2004	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Maraicher	1
	GARDRAT	 		01/05/1999	,	Caviste	4
Г	GAUTIER	Jean Luc		01/07/2002		Boucher .	1
	GAZEAU	Jean Louis	Sori J.L. Gaznau at Fils		21/06/2009	Boucher/Vol./Charc,	1
	GAZEAU	Céline	C & C GAZEAU	22/06/2009		Boucher	1
	GAZEAU	Céline	ļ	02/09/2008	<u> </u>	Volallier	1
	GILBERT	Plana	<u> </u>	01/07/2009	<u> </u> !	Caviste	
<u> </u>	GOLDSMISTH	Andrew	<u> </u>	01/09/2007	01/08/2009	Pr.el com. Prod.elim.]
Ē	GROSDIDIER	Сівгелсв	Sas Fromagoria Jean d'Alos	07/04/2012	'	Fromager - affineur]
<u>c</u>	GUELIN	Didler		01/05/1996	30/06/2012	Charcutiar	<u> </u>
c	GUENON	Brigille	<u> </u>	01/05/1996	<u> </u>	Fleuriste]
G	GUILBERT .	Johann	<u> </u>	15/01/2007		Fruits, lêgumes et vins]
c	GUILLAUME	Jocelyne	<u> </u>	01/10/2002	<u> </u>	BOF	j
G	GUILLOUX	Mathleu		08/12/2013	<u> </u>	Vente et dégustation de prod. Bretons]
F	HAURY	Karine		01/11/2008		BOF	1
[٢	HERAUD	Claude		01/05/1996	<u></u> !	Mareicher	1
F	HOUZELLE	Karins	SARL AVEC PLAISIR	01/08/2008	<u> </u>	Buvatle-restauration	1
17	IZARD CHOVEAU	Corinne	SARL SAUTOUR	29/10/1998		Polssons/crustacės	1
یَلِ	JIMENEZ	Juan José	choz Mma Julie ROBERT	01/12/2010	L	Vente à emp. et sur place Prod. Espagnois	1
آر ا	JOCAL		EURLJOCAL	07/03/2009	<u> </u>	Producteur Maraicher	Í
7	JOUZIER	Xavler	Sad Les Jardins	12/03/2004	31/10/2010	Restauration	j
k	KOWALSKI	Johan	San Les Jerdins	01/11/2010		Buvelte et restauration	j
Ī	LAFOND	Jean Yves		01/05/1998		Maraicher	ı
Ĺ	LAMBERT	Guy		01/05/1996		Merelcher	l
<u> </u> L	LANDAIS	Carole		01/11/2002	31/03/2011	Buvalle	İ
և	LANEL	Meria	Ĺ	08/04/1998	01/03/2009	Huitres	İ
լ	LAPLANTE	Jean		01/05/1998		Maralcher	ĺ
<u> </u> _	LAUGERI	Pascale		20/11/2009		Fruits at Légumes	l
Ī	LECOMTE	Annie	II	01/06/2008	I	Prod. Blolögiques	I
և	LE LAN	Franck		17/06/2011		Restauration japonalse sur pl. et å emp.	I
		Heari		01/08/2005		Maraicher	I
	L'HOSPITAL	Calherine		01/04/2011		Buvetle	i
		Anne Marie		02/09/2011		Vent. Dég. Thé,café,épices et pát. Blo	i
Ţ		Kaung	i	29/10/2010		Prod. Aslatiques-tralleur	i
		Plene		01/04/2002		Pr. Asperges	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Elaine		07/04/2012		Restauration vanta de plats culsinés	
	LUCARONI	Jean paul		01/03/2012		Producteur Maraīcher	
	LY KASO			01/03/2006		Maraicher	
		Thierry		14/03/2012		Boucher	
[N		Bertrand		01/04/2006		Maralcher	
	MARTINEZ MORENO	Antonio		01/01/2009	;	Prod. Maraicher	

and the control of th

					•
MARTINEZ	Laēlitla		15/03/2011	30/07/2011	Crémerie, fromag., épicerie blo
MASSE	Michel		01/05/1996		Maraicher
MATHIEU	Stephen		17/10/2008	31/12/2009	Plats cuisinės bio
MAULIN	Claude		01/05/1996	, ,	Maraicher
MENDIETA	Fernando		01/04/2008		Epicaria Fina at patas
MERCADIE	Sylvie .		D1/D5/1996		Poissonnier
MONTEIL			09/05/2009	31/12/2009	Fromager/Crémerie
MORAND	Michèle	La Rondo des Fromages	01/05/1999	31/12/2012	Fromages/Epicerie Fine
PARIS	Michel		01/05/1996	· -	Maraichar
PATRI	Valéry	Sed Vlandes at Disidbution	01/10/2011		Tripier
PERAL	Bernard		01/05/1996		Volailler
PEREZ	Alain		01/01/2009	31/10/2010	Fleuriste
PERRICHON	Erick	Sari Lo Tobio do Don Quicholla	01/06/2005		Charculler
PERROCHON	Bruno		24/12/2001		Maralcher
PINTOU	Laurence		13/10/2012		Boulangerie Bio
PODSIEDLIK	Christophe		01/05/1996		Café
POLLO	Sylvain		01/05/1998		Fruils et légumes
RAMY SEPOU	Georges		01/02/2011		vente de produits et plats exotiques
RIBEIRO	Joacquim		01/05/1996		Boucher Boucher
RIEGEL			01/05/1999		Boulanger
RIEU	Pairick		01/01/2012		Coquillages
RIEU	Philippe		20/05/1999		Poissonniar
RIEU	Philippe		01/10/2011		Poissonnier
ROBELIN	Andrė		01/10/2007	30/06/2009	Apiculleur
ROUFFINEAU	Metthieu		17/09/2004		Huitres
SADDIK	Mohammed		01/06/2007		Prod. Biologiques
SEGESTRAN	Laurence		22/07/2011		Fleurisle
SEPHAN	Mouang Oudlen		01/08/2008		Prod. Maraicher
SMITH	Vėronique	Sail Le Poissonnedu	01/12/2011		Vente de poissons crustacés
SOKOLOVITCH	Stephan		01/12/2008		Voleiller
TALIGOT	J.François		26/02/2010		Boulanger / Pâlissier
VAILLANT LE FORMA	Sabine	:URL "Nelvio et des Courgelles	<u>0</u> 1/11/2006		Vente à emporter
VALLETON	Sylvain		01/05/1996		Maraicher
YON	Madeleine		01/05/1996		Marelcher
ZEKHNINI	Abdelhafld		01/03/2012		Epicerie fine et épices

,2

MARCHE DES CAPUCINS - BORDEAUX

REPARTITION DES COMMERCES (au 31 décembres 2012)

TOTAL	ACTIVITES	SOUS C	DETAIL		
		"GENERALISTES"		24	
	<u> </u>		Producteur de pruneaux	1 1	
			Fruits rouges	1	
29	MARAICHERS	"SPECIALISTES"	Pommes	1	
			Viticulteur	1	
			Harticulteur	1	
		Ole	ET DERIVES	1	
2	EXPLOITANTS / ELEVEURS	OIE:	21 DEMVES	1 1	
_	-	EANAR	DS ET DER(VES	1	
5	POISSONNERIES		···		
	Telescitterin				
3	OSTREICULTEURS				
5	VOLAILLERS				
5	BOUCHERS		IERALISTES"	4	
-	BOUCHERS	SPECIA	LISTE PORCÍN	1	
	elle nel bereire	"GEN	IERALISTES"	3	
4	CHARCUTERIES	CHARCU	TERIE TRAITEUR	1	
1.	TRIPERIE				
		MGE8	IEIIAUSTES"	4	
5	FRUITS ET LEGUMES (Revendeurs)		SUMES BIOLOGIQUES	1	
		Ten	ditlannelle	3	
4	BOULANGERIES PATISSERIES	114	Bio	1	
		Dia			
········		"GET	1		
4	FROMAGERS		rra-Œufs-Fromugds)	1	
7	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		IE ET EPICERIE PINE	1	
			FFINEUR	1 1	
3	FLEURISTES				
<u></u>	(44)				
1	CAVISTE				
	1	Charculorio et produits régionaux	francis	1	
		Produits Italiens	11 prifers	2	
5	SPECIALITES REGIONALES /	Charcutario Espagnol		i	
J		Spécialités Grecs (en attente sur 2	013)		
•		Charcuteries Espagnols et du Sud		1	
1	OLIVES ET FRUITS SECS				
	VENTE ET DEGUSTATION	***			
1	THES - CAFES- EPICES				
	EPICERIE				
1	EFILENIE				
			BUVETTES	4	
			MAROCAINE	1	
	provesimental prin n. 4.55	RESTAURATION SUR PLACE	JAPONAISE		
11	RESTAURATION SUR PLACE ET OU A EMPORTER		ESPAGNOLE	2	
	** ** ********************************		CUISINE BRETONNE	1	
	1	TRAITEUR ASIATIQUE		1	
			PROBUITS DE LA REUNION	1	
				1	
	TOWAL				
91	TOTAL				
크쵸	GENERAL				
	<u> </u>	N.,	<u></u>		

Ville de

BORDEAUX

Comptes de l' Exercice 2012

RECETTES				•
	÷	Abonnés	Casuels	Total
Halles	des Capucins	609 960,65 €	38 277,81 €	648 238,46 €
Parc de	Stationnement	144 133,88 €	301 499,33 €	445 633,21 €
Divers	Halles	0,00 €	467,39 €	467,39 €
Divers	Stationnement	0,00 €	2 931,70 €	2 931,70 €
Produits div	ers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rembourse	ment charges eau	9 426,84	4 €	9 426,84 €
Impayés	· ·	-1 219,06 €		-1 219,06 €
	charges - Remboursement a	1,05 €	Ē	1,05 €
TOTAL DES	RECETTES			1 105 479,59 €
				1 100 110,000 0
DEPENSES	•			
	-			
Redevance	forfaitaire			150,00€
Achats et ch	iarges externes			342 843,62 €
Salaires et c	charges sociales			416 115,06 €
Impôts et ta:	xes			34 174,00 €
Intérêts sur	emprunts			122 035,95 €
Frais financi	lers sur report			5 041,55 €
Dotation am	ortissements		•	193 804,89 €
TOTAL DES	B DEPENSES		 .	1 114 165,07 €
RESULTAT	COURANT			
AVANT IMP	отѕ			-8 685,48 €
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	EFICITAIRE			
AU 31/12/20				-135 890,90 €
NOUVEAU				
DEFICITAIR	RE AU 31/12/2012			-144 576,38 €

Ville de BORDEAUX

Comptes de l' Exercice 2011

RECETTES			0t-	Total
		Abonnés	Casuels	613 927,04 €
Hailes	des Capucins	577 607,80 €	36 319,24 € 316 850,17 €	465 831,25 €
Parc de	Stationnement	148 981,08 €	310 030,17 %	400 00 1,20 0
Divers	Halles	0,00 €	9.00,€	0,00€
Divers	Stationnement	3 327,87 €	0,00 €	3 327,87 €
	de gestion courante	0,00 €	9.00,0	0,00€
, roddio diroid				
Remboursemer	nt charges eau	7 852,7	4 €	7 852,74 €
Impayés		-61,04 €		-61,04 €
	arges - Remboursement a	9 700,3	8 €	9 700,38 €
TOTAL DES R	ECETTES			1 100 578,24 €
DEPENSES				
				150,00 €
Redevance for	faitaire			אטוטנט ב
				362 899,87 €
Achats et charq				402 171,51 €
Salaires et cha	_			•
Impôts et taxes				33 637,00 €
Intérêts sur em				134 156,33 €
Frais financiers				3 620,27 €
Dotation amort	issements			192 725,72 €
		•		
TOTAL DES D	EPENSES			1 129 360,70 €
RESULTAT C	OURANT			
AVANT IMPO	TS			-28 782,45 €
REPORT DEF	CITAIRE			
AU 31/12/201				-107 108,45 €
NOUVEAU RI	EPORT			
DEFICITAIRE	AU 31/12/2011			-135 890,90 €
•				



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité: 20/12/11

Recu en Préfecture le

Séance du lundi 19 décembre 2011 D-2011/756

Aujourd'hui 19 décembre 2011, à 10h30,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Suspension de la séance à 12h46 - Reprise de la séance à 13h50

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jeen-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Medame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantel BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ann marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicoles BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paole PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalle VICTOR-RETALI,

Mme Anne BREZILLON (présente à partir de 15h00), M. Michel DUCHENE (présent à partir de 14h45 et jusqu'à 15h20)

Excusés:

Madame Nathalle DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Marché des Capucins. Actualisation tarifs '''' des droits de place du Marché et du parc de stationnement des Capucins. Autorisation. Décision.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 26 novembre 2007, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le Traité de concession du marché des Capucins et de ses nouveaux parcs de stationnement, confiant leur exploitation à la société « Les fils de Madame Géraud » pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} janvier 2008.

La société Géraud a formulé par courrier en date du 10 octobre 2011 une demande d'augmentation des tarifs applicables sur le site des Capucins : droits de place marché et parc de stationnement.

Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de l'art 18 du contrat qui prévoit une actualisation annuelle des tarifs. Après examen, cette augmentation s'élèvera à 1.50 % des tarifs de façon uniforme pour le marché et pour les parcs de stationnement.

Conformément à l'article L.2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organisations professionnelles doivent être consultées et en application de l'article 18 du traité de concession une délibération doit être présentée au Conseil Municipal.

En conséquence, Mesdames et Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à faire appliquer par le concessionnaire une augmentation de 1.5 % sur les tarifs des droits de place et de stationnement du marché des Capucins.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Charles BRON

VILLE DE BORDEAUX

TARIFS MARCHE DES CAPUCINS 2012

<u>Droits de place</u>:

Commerçants abonnés :	
- Revendeurs tous commerces, le m² par mois	19,91 € HT
- Petits producteurs et maraîchers, le m² par mois	10,05 € HT
Minimum de règement par chèque	110,59€
Commercants non abonnés : - le m² par jour (occupation minimale de 4 m²)	1,02 € HT
Jours de fêtes - ouvertures exceptionnelles :	
tarif complémentaire appliqué uniquement sur la surface de vente, le m² par jour	3,18 € HT

VILLE DE BORDEAUX

PARCS DE STATIONNEMENT DES CAPUCINS

TARIFS INDEXES THEORIQUES ARRONDIS

(article 18 du traité de concession de décembre 2007)

	<u>valeurs 2012</u> 1,5%		<u>appliqué</u> depuis 2009
Tarif horaire TTC: jusqu'à 1 heure	MINI 0,00 € 2,20 € 3,10 € 4,10 € 5,00 € 6,00 € 6,90 € 9,90 € 15,90 €	MAXI 3,70 € 3,70 € 5,20 € 7,00 € 8,10 € 9,00 € 11,00 € 14,00 € 20,00 €	1,30 € 3,00 € 4,50 € 6,00 € 7,50 € 8,50 € 9,50 € 10,50 € 12,00 € 18,00 €
Tarif abonnements TTC:			
Abonnements mensuels Catégorie Aérien: Permanents Travail 7h-19h Marché 23h-14h Nuit 2 roues Catégorie souterrain: Place directe Place secondaire Grand week-end	71,10 € 50,80 € 36,50 € 29,40 € 30,50 € 50,80 € 35,60 € 30,50 €	90,40 € 60,90 € 49,70 € 37,60 € 39,60 € 81,20 € 47,80 € 37,60 €	73,00 € 54,00 € 40,00 € 29,00 € 30,00 € 54,00 € 35,00 € 32,00 €
Abonnements trimestriels Catégorie Aérien: Permanents Travail 7h-19h Marché 23h-14h Nuit 2 roues	200,00 € 140,10 € 99,50 € 80,20 € 80,20 €	260,90 € 170,60 € 140,10 € 109,60 € 109,60 €	210,00 € 145,00 € 110,00 € 82,00 €
Catégorie souterrain : Place directe Place secondaire Grand week-end	140,10 € 95,50 € 85,30 €	220,30 € 159,40 € 138,00 €	155,00 € 102,00 €
Abonnements annuels Catégorie Aérien : Permanents Travail 7h-19h Marché 23h-14h Catégorie souterrain :	738,00 € 499,40 € 358,30 €	997,80 € 618,20 € 498,40 €	810,00 € 530,00 € 410,00 €
Place directe Place secondaire	498,40 € 359,30 €	796,80 € 502,40 €	585,00 € 390,00 €

ANIMATIONS DE L'ANNEE

Projets proposés et acceptés par les commerçants

JUIN

Thème: Fête des Mères & Marché des Producteurs

A l'occasion de la fête des mères, toutes les clientes présentes sur le Marché, se sont vues offrir par une hôtesse une rose, avec spécifiée par oral la mention « offert par les commerçants du Marché ».

Communication:

- Informations sur le lieu de vente, sous la forme d'affiches apposées sur les étals des commerçants.
- Insertions dans Sud-Ouest (x2)

Objectifs:

- Fidéliser la clientèle existante et transformer les prospects en clients, montrer une image dynamique du Marché,
- Créer et renforcer les relations clients-commerçants.

En parallèle et à cette même date, organisation d'un Marché des Producteurs en Nocturne en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde où l'on a pu retrouver une vingtaine de commerçants.

JUILLET

Thème: Marché des Producteurs

Sur la Journée du 7 Juillet, organisation d'un second Marché des Producteurs (de 8h à 16h).

Communication:

- Informations sur le lieu de vente, sous la forme d'affiches apposées sur les étals des commerçants.
- Insertions dans Sud-Ouest (x2)

Objectifs:

- Fidéliser la clientèle existante et transformer les prospects en clients, montrer une image dynamique du Marché,
- Créer et renforcer les relations clients-commerçants.

ANIMATIONS DE L'ANNEE

Projets proposés et acceptés par les commerçants

DECEMBRE

Thème: Fête de fin d'année

A cette occasion et plus précisément sur le week-end, un Père Noël était présent sur le Marché afin de distribuer des chocolats à la clientèle. Le Marché se trouvait par ailleurs décoré pour cette occasion.

Communication:

- Informations sur le lieu de vente, sous la forme d'affiches apposées sur les étals des commerçants.
- Insertions dans Sud-Ouest (x3)

Objectifs:

- Fidéliser la clientèle existante et transformer les prospects en clients, montrer une image dynamique du Marché,
- Créer et renforcer les relations clients-commerçants.

Dans le volet communication et tout au long de l'année, le Site Internet dédié au Marché des Capucins a été mis à jour sur les points suivants :

- Graphique
- Arrivée et Départ de Commerçants
- Animations

Cet outil a pour vocation de toucher de nouveaux publics en utilisant des médias adaptés et ce pour au final développer la clientèle du Marché des Capucins, en offrant des services complémentaires tels que la possibilité de passer des commandes ...